Centre Nautique Intercommunal
Piscine, Centre Forme.
1 à 5 rue Henri Dunant 95160 Montmorency Tél : 01 34 12 98 31
contact@piscinemontmorency.fr

CONVOCATION : le 15 juin 2026.

Objet : Délibération n° 12 – Admission en non-valeur.

Délégués en exercice :	**14**
Présents :	**10**
Votants :	**10**

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-neuf juin,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués se sont réunis au Centre Nautique Intercommunal à Montmorency, sous la présidence de Monsieur Maxime THORY, Président du Centre Nautique Intercommunal.

Étaient présents :

Mm JUDE		**ANDILLY**
M. PETITPAS	Mme LMOUATAZ	**DEUIL LA BARRE**
M. BAZIN		**ENGHIEN LES BAINS**
M. FARCY		**GROSLAY**
M. REVEILLERE	M. BRUN	**MARGENCY**
Mme GRIZON		**MONTMAGNY**
M. THORY	M. BRIANCHON	**MONTMORENCY**

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Excusés :
M. Whiston (Andilly), M. Bassot (Enghien-les-Bains), M. Mei (Groslay),
M. Celestin (Deuil-la-Barre) représenté par sa suppléante Mme Lmouataz (Deuil-la-Barre),

Étaient également présents :

M. Shu-Leporowski	Directeur Général des Services de la ville de Montmorency,
M. Apruzzèse	Directeur du Centre Nautique Intercommunal,
Mme Burkhart	Secrétaire du Centre Nautique Intercommunal,

Secrétaire de séance :

Mme Jude	Elue titulaire de la ville d'Andilly.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le : 10 / 07 / 2026
Et de la publication le : 10 / 07 / 2026

AQUADIUM
Centre Forme & Nautique
intercommunal à Montmorency

Centre Nautique Intercommunal
Piscine, Centre Forme.
1 à 5 rue Henri Dunant95160 Montmorency Tél : 01 34 12 98 31
contact@piscinemontmorency.fr https://www.piscinemontmorency.fr

SEANCE DU COMITE DU 29 JUIN 2026

DELIBERATION N°12

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les admissions en non-valeur sont des créances pour lesquelles, malgré les diligences effectuées, aucun recouvrement n'a pu être obtenu (montant inférieur à un seuil de poursuites, combinaisons infructueuses d'actes), en précisant que l'admission en non-valeur n'exclut nullement un recouvrement ultérieur, si le redevable revenait à une situation permettant le recouvrement,

Considérant que dans ce cadre, le Trésorier Principal de Montmorency, demande à procéder à l'admission en non-valeur pour la somme de 420,00 €,

Après en avoir délibéré, le Comité, à l'unanimité,

ACCEPTE

Article 1 : Les admission en non-valeur à hauteur de 420,00 € ;

Article 2 : D'imputer cette dépense au compte 6541 « Créances admises en non-valeur » du Budget Supplémentaire 2026.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Président du Centre Nautique Intercommunal
Monsieur Maxime THORY
Maire de Montmorency

EDITION HELIOS
PrÃ©sentation en non valeurs
arrÃªtÃ©e Ã la date du 26/05/2026
095107 SGC MONTMORENCY
40300 - SIVU CENTRE NAUTIQUE INTERCO

Exercice 2026
NumÃ©ro de la liste 1636100135
Type de liste : Non valeur
6 piÃ¨ces prÃ©sentes pour un total de 420

Tranches de	InfÃ©rie	5	PiÃ¨ces	300
	SupÃ©r	1	PiÃ¨ces	120
	SupÃ©r	0	PiÃ¨ces	0
	SupÃ©r	0	PiÃ¨ces	0

Nature Juridi	Exercice	RÃ©fÃ	NÂ° or	Imputatio	Cod	Nom du redevable	Objet piÃ¨ce	Etab. C	Montant PEC	Montant resta	Motif de la pr	Observations
Particulier	2022	T-201	1	7088--			300-divers		60	60	NPAI et demai	
Particulier	2023	T-79	1	7088--			300-divers		60	60	NPAI et demai	
Particulier	2023	T-32	1	7088--			300-divers		60	60	NPAI et demai	
Particulier	2023	T-182	1	7088--			300-divers		60	60	Poursuite sans	
Particulier	2023	T-181	1	7088--			300-divers		60	60	Poursuite sans	
Particulier	2022	T-34	1	7088--			300-divers		120	120	NPAI et demai	
							TOTAL			420		